



Amizour le : 20/07/2025

Avis d'Attribution provisoire de la Consultation N°23/2025

L'Ecole supérieure en Sciences et technologies de l'Informatique et du Numérique informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la consultation N°23/2025 du 01/07/2025 relative au « Acquisition du matériels de protection et de sécurité », que ce projet est attribué provisoirement comme suit :

Soumissionnaires retenus	Montant de l'offre en DA TTC		délai de livraison	délai de garantie
	Avant vérification (en DA TTC)	Après vérification (en DA TTC)		
EURL NEGMI HORIZON PROTECTION, face à l'école des Cadets BEJAIA. NIF: 001606018901611	731 731.00	731 731.00	10 jours	24 mois

Le soumissionnaire non retenu peut introduire un recours, dans un délai de **10 (Dix)** jours à compter de la date d'attribution provisoire, adressé à Monsieur le Directeur de l'école supérieure en Sciences et Technologies de l'Informatique et du Numérique.

NB : Passé ce délai, aucun recours ne sera pris en considération